

Conseil d'École – mardi 05 novembre 2013 – compte rendu

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus : Mme Rzepecki Brigitte (GS + PS), Mme Souriau* Delphine (PS), Mme Tessier Christel (PS), Mme Legear Carine (MS),
Mme Rousseau Séverine (GS), Mme Thireau Carine (MS)
remplaçants : M. Garzenne Cédric (GS), Mme Sutton Séverine (MS)

mairie : M. Fortier (Maire), Mme Dufraisse (adjointe)

enseignants : Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Pecard, Riglet, Pelletier, Clamaran et M. Lemaire-Cardoen (directeur)

DDEN : (pas encore nommée)

Invités : personnel communal : Mmes Blanchard*, Carrasco, Delalay, Dupont, Girault, Pelloquin.

Absents / * Excusés : les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription (M. Seweryn), l'AVS et l'EVS.

Résultats des élections

Sur les 290 inscrits, 40 % de votants, 104 suffrages dont 90 % par correspondance. Le bureau de vote installé dans le hall n'a servi qu'à 5 personnes.

Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » et adoption du fonctionnement interne du Conseil.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement Intérieur n'a pas à être modifié. Il sera distribué aux familles avec demande d'accusé de réception.

Effectifs à la rentrée et répartition des élèves / préparation de la rentrée 2013

PS	MS	GS
26 + 25	24 + 25	29 + 29
soit 158 au 01 nov. 2013		

point sur les effectifs prévus pour sept. 2014 en lien avec la Mairie et contact PMI + Crèche du MultiAccueil (envoi vers le 20 novembre par Base Élèves au ministère : conditionne les fermetures/ouvertures de classes)

PS	MS	GS
55 ???	51	50
soit <u>prévision</u> de 156 au 01 nov. 2013, à affiner		

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 2 jours d'autre part a permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être pleinement satisfaits. La réflexion pour préparer la rentrée 2014 se basera donc de nouveau sur cette expérience très positive.

Postes AVS et EVS de l'école

Il n'y a cette année plus qu'une seule A.V.S. (Aide aux enfants en situation de handicap) pour le suivi d'un seul enfant. Il y avait bien longtemps que la situation de rentrée était idéale en termes d'accompagnement. C'est à noter.

De plus une E.V.S. a été recrutée et a pris ses fonctions le 04 novembre. Elle a pour tâches l'aide administrative à la direction, l'accueil des familles, la gestion de la bibliothèque et l'aide ponctuelle auprès des enseignants. Ce poste qui avait été supprimé il y a 2 ans nous manquait cruellement.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Il va être renouvelé. Un exemplaire est envoyé en mairie et à l'inspection. Un 1^{er} exercice d'évacuation a eu lieu le 31/09. Une information est donnée aux membres sur la différence entre l'évacuation et la mise en sécurité (confinement) des personnes lors d'un exercice en rapport avec le PPMS (exercice qui aura lieu un peu plus tard dans l'année).

Une fiche « **Les Bons Reflexes en cas d'Accident Majeur** » sera distribuée aux familles avec ce compte rendu.

Projet de l'année

Pour les GS, les séances au Dojo reprendront en janvier. Toutes les classes sont inscrites cette année à l'opération « École et Cinéma ». Les projections se font au Centre Socio-Culturel de Bléré ce qui évite les déplacements en car à Amboise ou Tours. Les PS et les MS assisteront donc à une projection en février et une autre en mai.

Un spectacle en Décembre est déjà réservé, suivi la semaine suivante par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les employées municipales).

D'autres interventions dans les classes sont à l'étude (jardin...) avant des sorties pour chacune des classes en mai ou juin.

C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Une participation financière n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux.

Mise en place de l'A.P.C., Activités Pédagogiques Complémentaires.

L'« A.P.C. », qui fait partie du Projet d'École, est reconduite cette année avec comme objectifs de travail en ce début d'année le langage, la mémoire et les mathématiques. Elle concerne environ 28 enfants de GS dont les parents ont donné leur accord et se déroule les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30. En janvier, un travail plus ciblé sera proposé à certains enfants en fonction des besoins recensés. En fin d'année (avril) les enfants de moyennes sections seront peut être concernés.

Prévention, Santé

Le RASED (= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) est déjà intervenu auprès des élèves de GS pour une évaluation sur la compréhension de consignes. Des petits groupes de besoins de 3 à 4 enfants ont été constitués avec les maîtresses. Ils seront pris en charge régulièrement, après contact direct avec les familles.

D'autres interventions sont au programme plus tard dans l'année et en fonction des signalements des enseignants ou des familles. (voir sur le site de l'école l'article qui est consacré au RASED).

Budgets et travaux

Pas de gros travaux depuis 2 ans en maternelle, simplement de l'entretien.

Un investissement certain en termes de coût est toutefois à noter : le changement de la structure de jeux dans la cour.

La municipalité qui avait fait l'acquisition du petit terrain au sud, entre le coteau et l'école, nous a proposé de l'utiliser. Il est déjà clos. Les enseignants prévoient de l'utiliser, lorsque la météo le permet, pour la récréation d'une classe, mais aussi d'y installer un jardin d'école.

Le Restaurant Scolaire

Il y a toujours à peu près 110 à 120 enfants par jour. Les premières factures ont été distribuées. Un débat est lancé sur les modes de paiement : prélèvement ou par période comme actuellement. Monsieur le Maire explique les choix de la municipalité dans ce domaine.

Pour mettre en confiance les PETITS en début d'année, la commune, les enseignants et le personnel se sont mobilisés : un départ à 11h45 était planifié et un renforcement de l'accompagnement organisé pour les seuls PS, pendant la 1^e semaine. Depuis, les GS prennent en charge 1 PS jusqu'au restaurant scolaire. Cela limite l'appréhension de certains enfants et responsabilise les autres. Cela fonctionne très bien depuis 3 ans.

La Commission Municipale de Restauration est mise en veilleuse jusqu'au changement des rythmes scolaires.

l'APE Association des Parents d'Élèves

Un blog est opérationnel depuis septembre [<http://ape-balzac-j-lecourt.blog4ever.com/>].

L'A.P.E. a déjà prévu d'aider notre école à hauteur de 1.000 € cette année.

Questions diverses déposées

Photos scolaires réalisées le 03/10 : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 4 ans. Les ventes ont débutées dès le 17 octobre, au profit de la coopérative scolaire.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu fin mars. Il n'est pas possible de prévoir la date car des élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Les Rythmes scolaires

- ✓ M. Fortier a assisté à une rencontre avec la CAF qui privilégie les ALSH.
- ✓ La Communauté de Communes veut œuvrer dans le sens de la mutualisation des intervenants
- ✓ M. Fortier va visiter la commune de Reignac qui a mis en place une association appelée à gérer les intervenants.
- ✓ M. Fortier expose les principes qui ont nourri les réflexions jusqu'à ce jour.

Mme Dufraisse expose son projet d'organisation sur le temps du midi, notamment vis-à-vis des ATSEM (4 pour les petites sections et 2 pour la surveillance des repas). De 5 à 7 intervenants seraient nécessaires pour proposer à tous les enfants des activités pendant les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) de 13h à 14h les lundis, mardis et jeudis.

La municipalité demande au Conseil un vote sur le cadre horaire prévu pour la rentrée prochaine (voir ci-dessous). Ce cadre doit être communiqué fin novembre à la Direction Académique de Tours. L'école élémentaire l'a déjà adopté en juin.

	9h	12h	14h	16h15	
lundi, mardi et jeudi	garderie	enseignements	pause mérid. = repas + APC ou TAP (1h)	enseignements	sortie ou garderie
	9h	12h	13h30	15h45	16h30
vendredi	garderie	enseignements	pause mérid. (1h30)	enseignements	sortie ou garderie

APC sur temps du midi → Aides de 30' dispensées par les enseignants.

TAP sur temps du midi → Activités proposées par la municipalité.

Des informations sont disponibles sur les sites de la Mairie et de l'école :

<http://www.blere-touraine.com/actualites/les-rythmes-scolaires>

<http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article626>

Date de la prochaine Commission Rythmes Scolaires : lundi 25 novembre à 17h30, avec 2 représentants des parents de chaque école, 2 enseignants et la municipalité. Un point sera fait sur les contacts déjà pris auprès d'intervenants potentiels et recherche d'autres possibilités.

En annexe :

- fiche « **Les Bons Reflexes en cas d'Accident Majeur** »
- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception

La séance du Conseil se termine ce 05 novembre à 20h30

Le 12 nov. 2013,
le directeur